

# REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

### MAIRIE de CROTS 05200

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mardi 8 novembre 2022

<u>Présents</u> Jean-Pierre GANDOIS, Etienne BERENGUEL, François LAGIER, Michèle TETENOIRE, Jean-Daniel GUIEU, Chantal MONINO, Nancy PERNIN-JAUME, Christine MICHEL,.

<u>Excusés</u>: Laetitia HAUWELLE (pouvoir à Jean-Daniel GUIEU), Lionel RAIMBAULT (pouvoir à Jean-Pierre GANDOIS), Carole CHAUVET (pouvoir à Nancy PERNIN-JAUME), Marie LAGIER (pouvoir à Michèle TETENOIRE), Ghislaine GARCIA (pouvoir à Christine MICHEL), Philippe MINIER (pouvoir à Etienne BERENGUEL).

Absents: René MICHEL

Secrétaire de séance : Michèle TETENOIRE

\_\_\_\_\_

- 01 Démontage et remontage des pneus du camion Renault Midlum
- 02 Diagnostic/réparation de l'ordinateur du camping municipal
- 03 Ré-installation des logiciels sur l'ordinateur du camping municipal
- 04 Achat de bouteilles de gaz pour les mobil-homes du camping municipal

La séance est ouverte à 11h04

#### 01 Démontage et remontage des pneus du camion Renault Midlum

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal doit maintenant délibérer sur chaque achat de la collectivité.

Michèle Tetenoire présente deux devis pour le démontage et le remontage des pneus du camion Renault Midlum.

Monsieur le Maire donne la parole à Nathalie Blanc, adjointe technique. Celle-ci indique avoir prévu la révision, le contrôle technique et le remplacement des pneus en octobre pour être en règle au 1<sup>er</sup> novembre, mais le fait de retirer les délégations au maire l'a obligée à demander des devis y compris pour les batteries qui sont tombées en panne entre temps et a décalé ces opérations dans le temps.

Elle est allée chercher les batteries et les a mis en place.

Le devis du contrôle technique sera présenté au prochain conseil.

Christine Michel indique que ça peut arriver de rouler sans contrôle technique, elle dit que ça ne pose pas de problème tant qu'on peut présenter un document précisant le rdv avec le contrôle technique.

Etienne Berenguel demande avec qui la commune a l'habitude de travailler. Dernièrement Best Drive et plus anciennement Barneaud. Christine Michel indique travailler avec Barneaud. Elle propose de prévenir lorsqu'elle va à Gap si les services techniques ont besoin qu'elle y récupère quelque chose.

Monsieur le Maire remercie Christine Michel et retient sa proposition.

Etienne Berenguel indique aussi aller régulièrement à Gap et propose également son concours.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise Best Drive pour un montant de 197.64 € TTC à l'unanimité.

#### 02 Diagnostic/réparation de l'ordinateur du camping municipal

Jean-Daniel Guieu présente deux devis pour le diagnostic et la réparation de l'ordinateur du camping municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les devis de l'entreprise Omnis Informatique pour un montant de 155 € TTC de l'heure puis facturation à la ½ heure, à l'unanimité.

#### 03 Ré-installation des logiciels sur l'ordinateur du camping municipal

Jean-Daniel Guieu présente un devis pour la ré-installation des logiciels sur l'ordinateur du camping municipal. Après en avoir délibéré, conseil municipal, à l'unanimité approuve le devis de l'entreprise Sequoia Soft pour un montant de 144€ TTC.

Nancy Pernin Jaume demande si le prestataire retenu précédemment ne peut effectuer cette tâche. Jean-Daniel Guieu indique que c'est un logiciel spécifique qui ne peut être réinstallé que par Sequoia Soft.

#### 04 Achat de bouteilles de gaz pour les mobil-homes du camping municipal

Jean-Daniel Guieu présente trois devis pour l'achat de bouteilles de gaz pour les mobil-homes du camping municipal. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le devis de l'entreprise Super U pour un montant de 395.50€ TTC.

Nancy Pernin-Jaume demande pourquoi on les achète maintenant si le camping est fermé. Michèle Tetenoire répond que c'est du stocks avant la hausse des prix qui va arriver. Chantal Monino dit qu'on aurait même du les acheter avant.

Monsieur le Maire rappelle pourquoi cela se passe ainsi maintenant : imprévu / devis / conseil municipal et achat ou réparation.

Ce qui pouvait prendre 1j ou 2 prend maintenant dix jours, le temps que les entreprises fassent leur devis, que les délais de convocation soient respectés.

Christine Michel demande pourquoi on ne rajoute pas le contrôle technique dans ce conseil.

Monsieur le Maire répond que l'ordre du jour, lorsqu'il est établi, ne peut pas faire l'objet d'une modification. Carole Chauvet avait d'ailleurs écrit en ce sens à la Préfecture lors du dernier mandat.

Il indique qu'il travaille en confiance avec les employés communaux et ce que fait le conseil en ce moment, c'était réalisé par les employés communaux..

Etienne Berenguel dit qu'il fait confiance aussi aux employés communaux.

#### **Questions diverses**

Monsieur le Maire rappelle le prochain conseil le 16/11 qui sera assez conséquent.

Il indique avoir vu le mail de Christine Michel indiquant avoir demandé à l'ONF des autorisations pour circuler jusque dans le cirque du Morgon dans le cadre d'une manifestation familiale. Christophe Bernard lui a demandé de se rapprocher de la commune ce qu'elle a fait. Le mail n'ayant été lu que hier pour une manifestation le 30 octobre. Monsieur le Maire lui demande si elle a réalisé sa manifestation en l'absence d'autorisation de la mairie et lui indique qu'elle aurait pu l'appeler sans problème. Christine Michel indique qu'il s'agissait d'une commémoration familiale en mémoire de son père décédé et qu'elle ne pouvait pas décaler. Elle l'a fait et connait tous les gardes forestiers, elle dispose d'une autorisation en tant que présidente du groupement pastoral. Monsieur le Maire lui redit qu'elle n'hésite pas à l'appeler plutôt que se mettre dans une situation embarrassante, elle aurait par exemple pu recevoir un PV d'un garde forestier.

Christine Michel rappelle que c'était une situation exceptionnelle qui ne se reproduira pas, les barrières ont été refermées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

Le Maire, Jean-Pierre GANDOIS.